

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 SEPTEMBRE 2016

MEMBRES PRESENTS

LAZARENO Josette
LANSON Christelle
CHAMPIN Sébastien
MONTEIL Hélène
SLEDZ Stéphanie
ANDRIA Magalie
WEYRICH Isabelle

FOUQUET Cédric
PELLE Laure
TORTOSA Marion
KOM Natacha
NEVEU Léna
PILLETTE Evelyne

1°/ Rapport moral et d'activité

Laure Pellé présente son rapport moral et d'activité (en pièce jointe).
Le rapport est voté à l'unanimité.

2°/ Rapport Financier

Magalie Andria présente les éléments financiers de l'année scolaire (en pièce jointe).
Le rapport est voté à l'unanimité.

3°/ Renouvellement des membres du bureau

Se présente à nouveau sur les postes suivants:

- Laure Pellé, Présidente
- Christelle Lanson, Secrétaire
- Magalie Andria, Trésorière

Les autres membres du bureau ne souhaitent pas se représenter et aucun membre présent n'émet le souhait de se présenter sur les postes vacants.

L'élection des membres du nouveau bureau a été votée à l'unanimité.

Une baisse de fréquentation des réunions et d'implication des parents dans l'APEM s'est fait ressentir durant l'année 2015/2016. Face à ce constat, Laure Pellé, Christelle Lanson et Magalie Andria se sont proposés de maintenir l'association sous la condition suivante : assurer le minimum, impliquer tous les parents de l'école pour réaliser une action mais celle-ci n'aura lieu que s'il y a un nombre suffisant de parents engagés pour toute la durée de l'action. Pas de parents, pas d'action.

L'avenir de l'APEM étant incertain pour les prochaines années, il a été voté à l'unanimité de prendre sur les fonds de l'APEM (accumulés depuis ses 21 ans d'existence) afin de proposer un spectacle de Noël aux enfants. L'action vente de chocolats de Noël sera peut-être également maintenu afin d'avoir les fonds suffisant à la réalisation d'une belle kermesse.

4°/ Conseil d'Ecole :

L'APEM présente également une liste de parents au CE.

5°/ Cirque de Noël :

Concernant le spectacle proposé pour Noël, il a été suggéré d'aller au cirque Gruss de St Jean de Braye sous condition que l'école valide la prise en charge du transport en autocar ou d'offrir à minima un spectacle au sein de l'école (ou salle polyvalente) pour les plus jeunes.
Aucune action n'est pour autant engagée pour financer ce projet.

6°/ Cotisation 2016/2017 :

Le montant de la cotisation annuelle à l'association reste inchangé.

Aucune réunion mensuelle n'a été programmée pour le moment.